



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### REEMPLIR SES DIRECTIVES ANTICIPEES

On ne peut jamais savoir ce que la vie nous réserve. Accident de voiture, AVC entraînant une incapacité de discernement... L'occasion de **consigner** vos souhaits sur la base du DOCUPASS en prenant vos précautions d'établir: les directives anticipées (souhaits médicaux si je ne suis plus en mesure de me prononcer), le mandat pour cause d'inaptitude (choisir la personne qui gèrera ses affaires), les dispositions de fin de vie. Une assistante sociale de Pro Senectute Arc Jurassien répondra à vos questions.

Contact médias Delémont : Camille Ribeaud 079 799 83 20

Contact médias La Chaux-de-Fonds : Céline Omerovic 078 875 31 59

Date: le 14 septembre 2017 de 14h30 à 16h30

Lieu à choix: Pro Senectute, Rue du Pont 25, 2300 La Chaux-de-Fonds et Pro Senectute, Rue du Puits 4, 2800 Delémont

Délai d'inscription: le 7 septembre 2017, tél: 032.886.83.20, [prosenectute.delemont@ne.ch](mailto:prosenectute.delemont@ne.ch)

Coût: CHF 30.- Dossier Docupass compris

**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE